

## INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conforme au Règlement européen (UE) 2016/679

Vous êtes informé que les données à caractère personnel transmises par vos soins font l'objet d'un traitement par le cabinet PLISSON IMMOBILIER SAS au capital de 460 000 €, RCS PARIS B 398 998 427, représenté(e) par Madame Charlotte HEINTZ Situé 34, rue Eugène Flachet à Paris 17ème et titulaire de la carte professionnelle «Transaction/Gestion immobilière/Syndic de copropriété » n° CPI 7501 2016 000 003 626 délivrée par la CCI de de Paris Ile de France. N° de téléphone : 01 45 72 99 20 - Adresse électronique : accueil@plisson-immobilier.fr, le délégué à la protection des données (DPO) désigné au sein du cabinet étant Charlotte HEINTZ.

### Les données obtenues sont nécessaires pour :

- **Dossier de candidature d'un locataire** : examiner la solvabilité du candidat locataire dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et du décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution,
- **Dossier de caution** : examiner la solvabilité de la personne dans l'éventualité de la conclusion d'un contrat de location et d'un cautionnement conformément à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et du décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution,
- **Prospect vendeur/bailleur pour vente ou location** : visiter et évaluer le bien à vendre/louer et proposer les services du cabinet PLISSON IMMOBILIER pour sa mise en vente/en location,
- **Prospect à la gestion locative** : visiter et évaluer le bien et proposer les services du cabinet PLISSON IMMOBILIER pour assurer sa mise en location et sa gestion,
- **Bon de visite** : justifier de l'accomplissement de sa mission auprès du mandant vendeur conformément à l'article 6 de la loi n°70-2 du 2 janvier 1970.

D'une manière générale, le traitement des données à caractère personnel par le cabinet PLISSON IMMOBILIER entre dans le cadre de son activité régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce, son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972 et les articles L.561-1 et suivants du code monétaire et financier relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

### Les données à caractère personnel pourront être transmises le cas échéant à :

- Service gestion, comptabilité, vente, location du cabinet PLISSON IMMOBILIER
- Propriétaire du bien
- Acquéreur et locataire
- Notaire
- Organisme financier teneur du compte du locataire, de l'accédant ou du propriétaire
- Auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances
- Administration fiscale (pour promesse unilatérale de vente devant être enregistrée dans les 10 jours ou pour informer du départ du locataire – article 1686 CGI)
- Les données à caractère personnel collectées seront conservées durant toute la durée de la relation commerciale et pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale conformément à l'article 2224 du code civil et à l'article L561-12 du code monétaire et financier relatif à l'obligation de conservation des informations des clients dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les registres légaux tenus par le Cabinet PLISSON IMMOBILIER doivent être conservés pendant dix ans (articles 53 et 72 du décret du 20 juillet 1972), les noms et adresses des mandants y figurant seront donc conservés durant toute cette durée. A défaut de conclusion de mandat ou à défaut de location ou d'acquisition, les données seront conservées trois mois sauf renouvellement de la demande durant ce délai (NS 021 de la CNIL).

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données à caractère personnel traitées. Vous pouvez demander leur effacement, leur limitation et leur portabilité dans les conditions prévues aux articles 17, 18 et 20 du Règlement européen (UE) 2016/679. Vous pouvez exercer votre droit à opposition dans les conditions prévues à l'article 21. Enfin, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment\*, étant entendu que les données à caractère personnel seront nécessaires à la conclusion et l'exécution d'un contrat en conformité avec la loi\*\*.

Toute réclamation pourra être formulée auprès de la CNIL - 8 rue de Vivienne - 75083 PARIS cedex 02 – tel : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr

**Vous reconnaissez que la présente fiche d'information vous a été communiquée.**

### **Date, prénom, nom et signature :**

Fait en double exemplaire dont un est remis au client

\* Dans les cas où le traitement des données personnelles repose sur le simple consentement du client (Exemple : prospects), c'est-à-dire lorsque traitement n'est pas nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel le client est partie ou au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis.

\*\* Mandat, contrat de location, contrat de vente...

## Fiche de Candidature location

Personne physique

Date d'entrée souhaitée :

Date et heure de visite :

Adresse du bien à louer :

Loyer CC :

€

Type de bien :

 T1 T2 T3 T4 T5 Autre

**Locataire 1 :**

**Locataire 2 :**

### IDENTITÉ

Nom :

Prénom(s) :

Date & Lieu de naissance :

Nationalité :

Téléphone :

E-mail :

### OCCUPATION ACTUELLE

Adresse actuelle :

Nom du propriétaire ou du bailleur :

Montant du loyer actuel :

### SITUATION FAMILIALE

Statut :

 Célibataire Marié Concubin Célibataire Marié Concubin Union Libre Divorcé Veuf Union Libre Divorcé Veuf

Régime matrimonial :

Régime matrimonial :

Nombre d'enfants à charge :

### SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession :

Nom & adresse employeur :

Date d'embauche / Type de contrat :

N° téléphone de l'employeur :

### REVENUS EN €

Salaire Mensuel NET :

Autres revenus réguliers :

Allocations familiales :

Remboursement de prêt(s) / Autre :

**Signature Locataire 1 :**

**Signature Locataire 2 :**

RENSEIGNEMENTS A REMPLIR PAR LE(S) CANDIDAT(S) CAUTIONNAIRE(S)

CAUTION DE :

LIEN DE PARENTÉ :

Adresse du bien à louer :

Loyer CC :

€

**Garant 1 :**

**Garant 2 :**

**IDENTITÉ**

Nom :

Prénom(s) :

Date & Lieu de naissance :

Nationalité :

Téléphone :

E-mail :

**OCCUPATION ACTUELLE**

Adresse actuelle :

Nom du propriétaire ou du bailleur :

Montant du loyer actuel :

**SITUATION FAMILIALE**

Statut :

Célibataire

Marié

Concubin

Célibataire

Marié

Concubin

Union Libre

Divorcé

Veuf

Union Libre

Divorcé

Veuf

Régime matrimonial :

Régime matrimonial :

Nombre d'enfants à charge :

**SITUATION PROFESSIONNELLE**

Profession :

Nom & adresse employeur :

Date d'embauche / Type de contrat :

N° téléphone de l'employeur :

**REVENUS EN €**

Salaire Mensuel NET :

Autres revenus réguliers :

Allocations familiales :

Remboursement de prêt(s) / Autre :

**Signature Garant 1 :**

**Signature Garant 2 :**

## Liste des documents légaux à fournir dans le cadre d'une location

Conformément au décret N°2015-1437 du 05 novembre 2015

### Pièces principales :

- Pièce d'identité, passeport ou carte de séjour
- 3 dernières quittances de loyer (non les avis d'échéance) ou une attestation d'hébergement (copie de la pièce d'identité de l'hébergeur + sa facture électricité ou téléphone)
- Simulation APL de la CAF (le cas échéant)
- Dernier avis de Taxe Foncière (si propriétaire)

### Compléter le dossier en fonction de votre situation et de celle(s) de votre /vos garant(s) :

#### Vous êtes Etudiant :

- Certificat de scolarité de l'année en cours

#### Vous êtes Apprenti :

- Certificat de scolarité de l'année en cours
- Copie du contrat de professionnalisation ou autre
- 3 derniers bulletins de salaire

#### Vous êtes Salarié :

- 3 derniers bulletins de salaire
- Attestation de l'employeur datant de moins d'1 mois mentionnant : votre date d'entrée, votre salaire brut ou net, que vous n'êtes pas en situation de préavis
- 2 derniers avis d'imposition (tous les onglets)
- Dernier avis de Taxe Foncière (si propriétaire)

#### Vous êtes Profession Libérale ou Auto Entrepreneur

- 2 derniers avis d'imposition (tous les onglets)
- Carte professionnelle (le cas échéant) + certificat d'identification de l'INSEE
- Une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable
- Contrat(s) de partenariat (le cas échéant)

#### Vous êtes Retraité

- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois
- 2 derniers avis d'imposition
- Dernier avis de Taxe Foncière (si propriétaire)

#### Vous êtes Travailleur Indépendant :

- 2 derniers bilans et compte de résultat détaillés
- 2 derniers avis d'imposition (tous les onglets)
- 3 derniers bulletins de salaires ou une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées.

Constituez votre dossier avec les éléments listés, **en 1 seul PDF.**

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Envoyez votre dossier par mail à :

**location2@plisson-immobilier.fr**

**Le soussigné certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus, toute fausse déclaration ou omission engage sa responsabilité**

Afin de vérifier l'authenticité des copies des pièces fournies par le candidat locataire, il est nécessaire à ce dernier de présenter **les documents originaux lors de la signature du bail**. En cas de production de faux documents des sanctions lourdes sont prévues par le code pénal. **Ainsi, tout faux ou usage de faux peut entraîner jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.**

Les informations recueillies dans le présent questionnaire, ainsi que toutes celles utiles à la présente location et recueillies par la suite par nos services, pourront figurer à nos fichiers mais ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion et de la prospection commerciale et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Le droit d'accès aux informations contenues dans ces fichiers pourra être exercé dans les conditions prévues par la loi 78-17 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés au 6 janvier 1978.